



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC réfute les allégations de négligence envers les troupes déployées à Goma, dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC)

20 mai 2025, Gaborone (Botswana) — La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) réfute catégoriquement les allégations publiées par News24 le 18 mai 2025, qui suggèrent que la SADC aurait négligé ses troupes déployées à Goma, dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Selon cet article, des dispositions logistiques, notamment la mise à disposition de bus pour le transport des soldats sud-africains, n'auraient pas été mises en œuvre. Ces affirmations, publiées sans avoir été préalablement vérifiées auprès de la SADC, sont infondées, trompeuses et ne reflètent en rien la réalité sur le terrain.

La SADC tient à préciser sans équivoque que toutes les dispositions opérationnelles et logistiques relatives au déploiement ainsi qu'au retrait progressif des troupes engagées dans le cadre de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République Démocratique du Congo (SAMIDRC) sont mises en œuvre conformément au plan de retrait convenu d'un commun accord par l'ensemble des parties prenantes concernées.

Le Commandant de la Force de la SAMIDRC supervise et coordonne le processus de retrait afin qu'il soit mené de manière ordonnée, sécurisée et dans les délais prévus, en parfaite conformité avec les protocoles de la SADC et les normes internationales.

La SADC réaffirme son engagement indéfectible en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la Région. Elle poursuit son appui aux efforts diplomatiques et politiques en cours, visant à parvenir à une résolution durable du conflit dans l'Est de la RDC.

Nous appelons tous les médias à faire preuve de responsabilité dans leur couverture de l'actualité et à vérifier les faits avant de publier des informations susceptibles de nuire à l'intégrité des initiatives régionales de paix.

Pour toute demande d'information générale, veuillez contacter : le Brigadier Molatlhegi M. Ntelamo Chef de l'Élément de planification, Secrétariat de la SADC, courriel, mntelamo@sadc.int

Pour toute demande de renseignements liée à la presse, veuillez contacter : Madame Barbara Lopi, Responsable de la Communication et des Relations publiques, Secrétariat de la SADC, courriel blopi@sadc.int, (avec copie à prinfo@sadc.int).

À propos de la SADC

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République

démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC
le 20 mai 2025, Gaborone (Botswana)**